



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E143259

VALABLE JUSQU'AU 12/12/2024

ÉDITÉ LE 20/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2006

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 23/09/2020  
50 000

Raison sociale : WANHAM ENERGIE

76 AVENUE PATTON  
54800 JARNY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BRIEY 2006B00107

Siret : 490 182 136 00013

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 541430 02

Assurance Responsabilité Travaux :

SWISSLIFE AB 011304815

Assurance Responsabilité Civile :

SWISSLIFE AB 011304815

Situation fiscale et sociale : A jour au 08/11/2023

Téléphone : 03 82 33 46 44

Portable : 06 82 07 53 09

Fax : 03 82 33 15 28

Site Internet : www.wanham-energie.com

E-mail : contact@chauffage-ecologie.fr

Responsabilité légale :

WANHAM HUGUES PRÉSIDENT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	30/11/2021
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	05/12/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	05/12/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE NANCY  
18 ALLEE DE LONGCHAMP  
54600 VILLIERS LES NANCY

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.